

Holcim Indifférence face à la nature et aux gens

A propos des articles intitulés «A Ecclépens, Holcim compte sur une expertise internationale» et «Des riverains courroucés par les nuisances d'Holcim» (24 heures du 11 avril 2016).

Centre Patronal ou... Cimeteries de Paudex? En tout cas, les communicants de ce centre paudézien et le journaliste en charge du reportage taillent dans la réalité des faits aussi fort que leurs protégés d'Holcim le font dans le beau calcaire du Mormont, un calcaire jamaïcain mentionné dans leur texte, où on ne parle que de «matière première».

Chantant l'«expertise internationale» et l'indéniable maîtrise technique à l'œuvre dans les équipes d'Holcim, ce reportage occulte soigneusement le fait que, visiblement, personne chez ce cimentier ne se préoccupe de parler sans détour des gros dégâts que sa «valorisation» du calcaire provoque sur le Mormont.

Au contraire, à Ecclépens, les silos et autres engins dressés en rideau à l'entrée de la cimenterie cachent soigneusement, aux yeux de l'ignare passant, l'immense canyon artificiel qui éventre le Mormont, cet écosystème très particulier, enfanté par la nature et chargé d'histoire.

Curieusement, c'est cette même indifférence face à la nature et au bien-être des gens qui est reprochée à Holcim dans la même édition de 24 heures, dans un article «maison» qui rapporte les débâcles de certains nouveaux propriétaires de Villeneuve, soumis depuis des années aux nuisances d'une centrale à béton qu'Holcim s'obstine à ne pas mettre aux normes, en dépit des injonctions du Canton.

L'amour des lois, si cher aux Vaudois-es, est-il allé... se faire cuire un œuf dans le four monstre d'Ecclépens? Marco Perlini, membre de l'Association pour la sauvegarde du Mormont, Pully

Grand Conseil Electron libre ou députée respectant sa prestation de serment?

A propos de l'article intitulé «Les élus demandent l'égalité salariale dans les entités subventionnées par l'Etat de Vaud» (24 heures du 13 avril 2016).

Suite à la lecture de votre article, je souhaite apporter quelques précisions. En effet, l'électron libre que je suis parfois n'a pas suivi le groupe PLR pour ce vote. Membre de la Commission cantonale pour l'égalité dans laquelle j'ai été nommée par le Conseil d'Etat, j'essaie de travailler à réaliser cette égalité entre les hommes et les femmes. Le sujet traité par le Grand Conseil n'était pas une nouveauté au niveau suisse, puisque le canton de Berne a déjà adopté l'exigence de l'égalité salariale pour ses entités subventionnées qui doivent signer une déclaration. Ensuite, l'Etat se réserve le droit d'opérer des contrôles par sondage, ce qui est logique. De plus, la conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro (PLR comme moi) estimait que les députés ne devaient pas avoir peur de renvoyer la motion au Conseil d'Etat puisque les solutions existent pour trouver un chemin.

Pour terminer, en mon âme et conscience, j'ai voté selon mes convictions profondes en respectant ainsi mon serment de députée. J'ai brièvement pris la parole pour expliquer que j'étais consternée qu'en 2016, le Grand



Le site d'Holcim Noville, trop bruyant, dérange des habitants de la rue des Remparts à Villeneuve. CHANTAL DERVEY

Conseil ait encore et toujours à parler de questions d'égalité salariale. Cette motion aurait dû enfoncer une porte ouverte... mais la réalité est tout autre et bien des études le prouvent.

Je n'ai pas été élue pour faire de la politique comme un mouton dans un troupeau, sans me poser de questions, j'ai été élue pour apporter des solutions concrètes aux problèmes des citoyens et l'inégalité salariale en est un.

Christa Calpini, députée PLR, Puidoux

Revenu de base inconditionnel Paradoxe de notre société

A l'heure de la robotisation de beaucoup de métiers, cela me rappelle la révolte des ouvriers du siècle dernier contre les chaînes de montage dans les usines.

Depuis, nous sommes passés de 60 heures à 40 heures par semaine.

Aujourd'hui, nous sommes arrivés à ne plus passer sa vie à la gagner.

Mais, si nous restons dans l'état actuel des choses, nous aurons toujours ceux qui font des heures supplémentaires et ceux qui chercheront vainement un emploi.

Aiors, pourquoi ne pas réparer ce qu'il reste de «travaux manuels» différemment et ne plus être obligés de travailler à plein-temps?

Nous tapotons tous les jours sur notre ordinateur pour faire diverses tâches de la vie quotidienne, ne fait-on pas le travail du gûchetier ou du postier?

Dans les commerces, nous avons l'impression de perdre moins de temps à la caisse, simplement parce que l'on est en train de faire quelque chose, au lieu d'attendre.

Où! Nous faisons le travail de la caisseier!

Au cours d'une vie, nous ferons tous des actions utiles à toute la société, sans que cela soit calculable en temps de travail (l'éducation des enfants, le proche aidant de nos aînés, etc.)

C'est pour cela que je suis fondamentalement pour le revenu de base inconditionnel.

Plus besoin de réunir un tas de documents pour une caisse de chômage qui décidera de ne pas vous donner des indemnités. Et plus besoin de remplir des conditions irréalistes pour recevoir une quelconque allocation sociale lors d'un passage difficile dans la vie.

Nous aurons tous au moins une base, qui permettra, je l'espère, à la plupart des gens de ne plus être forcés de travailler à 100%, pour s'en sortir financièrement.

Anne-Michèle Meigniez, Lausanne

Abeilles empoisonnées Quelle cruauté!

En lisant l'article concernant la destruction de 14 ruches dans ma région, je ne trouve pas les mots pour exprimer ma consternation. Est-il vraiment possible qu'il existe des personnes aussi stupides et ignorantes pour accomplir un tel geste? Nous savons tous que les abeilles sont en grand danger d'extinction à cause de tous les insecticides, pesticides et autres «cochonneries» que l'humain envole dans la nature (mercis, Monsanto, Syngenta et tous les autres). Alors que ce sont des insectes importants pour notre survie et que, sans eux, nous n'aurions plus grand chose à nous mettre sous la dent... Je ne vois pas en quoi ces ruches dérangent certaines personnes puisqu'elles sont en dehors du village et dans la nature où il reste encore quelques fleurs à butiner. Je ne comprends pas que l'on puisse être aussi cruel. J'ose espérer que les propriétaires retrouveront les coupables et qu'ils seront punis sévèrement même si on est en droit d'en douter!

Je suis de tout cœur avec M. et Mme Wigen et leur souhaite bon courage pour recommencer s'ils le peuvent.

Gisèle Deladoëy, Lavey-Village

Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent.

Envoyez votre lettre à courrierdeslecteurs@24heures.ch ou à 24 heures, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues.